

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_042 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET GÉNÉRAL

L'an deux mille dix huit, le dix avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 avril 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Blandine THUEL, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE, Joëlle VILLENEUVE, Yves CHAPRON

Membres présents non votants : Monsieur, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs, Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Michel MARTY (pouvoir à Joëlle VILLENEUVE), Marie-Louise AT (pouvoir à Michel FRANQUES), Laurence PUJOL (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 AVRIL 2018

N° DEL2018_042 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET GÉNÉRAL

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Les modifications proposées doivent respecter le montant global adopté en budget primitif pour l'exercice 2018.

Chaque dépense nouvelle doit donc être compensée soit par une réduction équivalente de crédits initialement prévus au BP, soit par l'ajustement des recettes prévisionnelles attendues et sincèrement évaluées.

Je sou mets à votre approbation le projet de décision modificative n°1 du budget général :

BUDGET GÉNÉRAL – DM1

- En fonctionnement :

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 €

- En investissement :

Dépenses : 82 998,51 €

- Délégation de maîtrise d'ouvrage pour les aménagements paysagers de l'échangeur route de Castres, autorisant l'agglomération à percevoir la subvention 1% paysage et à la reverser à la commune d'Albi. Opération intégralement compensée en recettes (8 500 €).

- Délégation de maîtrise d'ouvrage pour les aménagements paysagers du carrefour giratoire de Gaillaguès, autorisant l'agglomération à percevoir la subvention 1% paysage et à la reverser à la commune de Lescure d'Albigeois. Opération intégralement compensée en recettes (6 500 €).

- Délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de raccordement électrique des parcelles situées sur la ZAC Rieumas. Cette somme (67 998,51 €) sera intégralement remboursée par ERDF Enedis.
Recettes : 82 998,51 €

- Délégation de maîtrise d'ouvrage pour les aménagements paysagers de l'échangeur route de Castres, autorisant l'agglomération à percevoir la subvention 1% paysage et à la reverser à la commune d'Albi. Opération intégralement compensée en dépenses (8 500 €).

- Délégation de maîtrise d'ouvrage pour les aménagements paysagers du carrefour giratoire de Gaillaguès, autorisant l'agglomération à percevoir la subvention 1% paysage et à la reverser à la commune de Lescure d'Albigeois. Opération intégralement compensée en dépenses (6 500 €).

- Délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de raccordement électrique des parcelles situées sur la ZAC Rieumas. Cette somme sera intégralement remboursée par ERDF Enedis (67 998,51 €).

La modification proposée augmente de 82 998,51 € le montant des crédits inscrits sur le budget général 2018.

Le détail des opérations est proposé en annexe ci-jointe.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire en date du 27 mars 2018.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ADOpte la décision modificative n°1 du budget général 2018 telle que détaillée en annexe.

Pour extrait conforme,
Fait le 10 avril 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL